

Projet pédagogique

Année 2024-2025 Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Bénodet

Organisateur : Commune de Bénodet

Place Charles De Gaulle – BP50

29950 BENODET

02 98 57 05 46

Structure : Accueil collectif de mineur n°0290406AP00121-E01

Responsables : Maire de Bénodet, Christian Pennanech

Responsable service enfance jeunesse, Morgane Guéguen

Directrice de l'ALSH, Yveline Bruno

Directeur adjoint de l'ALSH, François Perez

Implantation : Accueil de loisirs

25, Avenue de la Mer

29950 BENODET

02 98 66 21 92

animations@benodet.fr

Le projet pédagogique est un document contractuel élaboré par l'équipe d'animation, à destination des familles et des partenaires. Il s'appuie sur le projet éducatif de la commune et en définit les orientations. Le projet pédagogique doit permettre de comprendre les objectifs de la structure et détaille l'organisation mise en œuvre et les moyens mobilisés pour atteindre ces objectifs.

SOMMAIRE

Identité.....	Page 1
Sommaire.....	Page 2
Présentation de la structure.....	Pages 3
Objectifs pédagogiques de la structure	Pages 4 et 5
Moyens mis en œuvre :	
Locaux.....	Pages 5 et 6
Sécurité.....	Page 6
Equipe d'animation.....	Page 7
Déroulement d'une journée type.....	Pages 7 à 9
Moyens de communication.....	Page 9
Moyens d'évaluation.....	Page 9

Présentation de la structure

Organisateur et partenaires

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est une structure gérée par la mairie de Bénodet. Nous accueillons les enfants scolarisés ou domiciliés à Bénodet à partir de la maternelle et jusqu'à 12 ans (Kernevez) ou 17 ans (Poulpry).

L'accueil de loisirs de Bénodet est agréé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI). La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) participe au financement et à l'accompagnement de la structure, notamment par le biais d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et d'une convention territoriale globale (CTG), en lien avec la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF).

Modalités d'accueil

ALSH de Kernevez : au 25, Avenue de la Mer 29950 Bénodet

Pour les enfants de la maternelle et du primaire (jusqu'à 12 ans).

La structure est ouverte tous les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires. Fermeture annuelle à Noël et deux à trois semaines au mois d'août.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- 7h30-9h30 : garderie
- 9h30-17h30 : accueil de loisirs
- 17h30- 19h00 : garderie

L'inscription est possible à la journée ou à la demi-journée (uniquement le mercredi matin en période scolaire).

Notre capacité d'accueil varie durant l'année en fonction des besoins. Elle peut atteindre un maximum de 60 enfants durant l'été.

En fonction des effectifs, les enfants sont répartis en deux ou trois tranches d'âges.

Des activités adaptées à leurs envies et à leur âge sont proposées par les animateurs (jeux collectifs, bricolage, arts plastiques, théâtre, jeux d'expression, balades, cuisine, sport, sorties...) ;

ALSH de Poulpry : au 35, Route de Poulpry 29950 Bénodet

Pour les enfants de plus de 7 ans et les collégiens.

La structure est ouverte les mardis, jeudis et vendredis après-midis uniquement pendant les vacances scolaires (sauf à Noël et les trois ou quatre dernières semaines d'août).

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

-Activités : 14h00 à 17h30

- Garderie : 17h30 à 18h00

L'ALSH de Poulpry propose essentiellement des activités à dominante sportive, des jeux collectifs et des grands jeux.

Les objectifs pédagogiques de la structure

Autonomie : favoriser les prises d'initiatives, aider l'enfant à mieux se connaître, exposer ses idées.

- Le mobilier et le matériel sont adaptés à la taille des enfants pour les aider à « faire seul ».
- Les animateurs aident (sans assister) les enfants dans les actes de la vie quotidienne : lacer les chaussures, couper la viande, s'habiller...
- Des « temps libres » sont proposés en début de matinée et en fin de journée pour que les enfants puissent laisser libre cours à leur imagination et créer du lien entre eux. Les animateurs sont à la disposition des enfants pour jouer, discuter...

Accessibilité à tous :

- Les tarifs sont modulés en fonction des ressources familiales afin de permettre à tous les enfants de profiter de temps de loisirs.
- Les enfants porteurs de handicap ou éprouvant des difficultés particulières (troubles du comportement, problèmes de santé...) sont les bienvenus dans notre structure. Un accueil particulier leur est réservé après avoir pris le temps d'échanger avec leur famille. Dans la mesure du possible nous mettons tout en œuvre pour que ces enfants puissent bénéficier d'un accueil de qualité.

Citoyenneté : intégrer l'enfant à la vie du territoire, inciter l'enfant à devenir acteur de ses loisirs, apprendre à respecter le droit à la différence.

- Des projets peuvent être mis en place avec des associations locales pour favoriser les échanges de connaissances dans un climat intergénérationnel et convivial.
- Tous les enfants sont différents : ils n'ont pas les mêmes envies, les mêmes besoins, le même physique, le même mental, les mêmes capacités, la même couleur de peau... cette différence est une richesse ! Par le biais d'échanges, de lectures, de jeux... l'équipe d'animation est là pour créer du lien entre tous ces enfants et faire en sorte que chacun respecte le droit à la différence.

Enrichissement culturel et relationnel (épanouissement) de l'enfant :

- L'accueil de loisirs est un lieu de socialisation où l'on apprend à se découvrir et à aller vers les autres. C'est l'occasion pour les plus jeunes de sortir de la sphère familiale et de se confronter au monde extérieur (jeux de rôles, histoires, balades, jeux d'équipe...). Pour les plus grands c'est le moment d'affirmer sa personnalité tout en apprenant à vivre en collectivité (activités d'expression comme le théâtre, jeux de coopération et d'opposition...).
- Nous mettons du sens derrière nos actions et favorisons le développement psychomoteur, intellectuel, affectif et social de l'enfant par le biais d'activités variées adaptées aux besoins et aux demandes des jeunes.
- L'animateur joue un rôle important pour l'épanouissement de l'enfant : il est là pour aider, encourager, accompagner, rassurer, jouer...

Respect du rythme de l'enfant :

- Un temps d'accueil est proposé en début de matinée pour que chaque enfant arrive à son rythme et s'occupe comme il le souhaite (lecture, dessin, jeux de construction ou d'imitation...). Il s'agit également d'un moment privilégié d'échange entre les parents et les animateurs. Un temps libre est aussi proposé en fin de journée après le goûter.
- Après le temps d'accueil les enfants sont répartis dans des salles différentes par groupes afin de permettre le respect du rythme et des envies spécifiques à chaque tranche d'âges.
- En début d'après-midi un temps de sieste est proposé aux enfants les plus jeunes (2-5 ans) dans une salle équipée de lits individuels. L'animateur raconte une histoire aux enfants pour favoriser le retour au calme et leur permettre de s'endormir tranquillement pour ceux qui le souhaitent. Le réveil se fait de manière échelonnée afin de respecter le rythme de chacun. Les enfants de 5 ans, en concertation avec les parents, peuvent choisir entre temps de sieste ou temps calme.
- Pour les plus de six ans, un temps calme est proposé après le repas.
- Les journées à l'accueil de loisirs peuvent être très rythmées entre les temps d'activités, les repas... mais nous essayons de laisser du temps aux enfants pour qu'ils puissent s'occuper librement : jouer ensemble, ne rien faire, se reposer, inventer...
- Les enfants sont en temps de repos hors cadre scolaire, les notions de plaisir et de détente sont importantes pour nous.

Les moyens mis en œuvre

Les locaux

A Kernevez nous disposons de trois salles d'activités :

- La salle 1 : pour les temps de garderie et les temps d'activités. Cette salle est principalement utilisée pour les moins de 6 ans.
- La salle 2: pour les activités des moyens (6-7 ans).
- La salle 3 : pour les activités des plus grands (8-12 ans).

D'autres espaces sont également mis à notre disposition durant la journée :

- La salle de sieste : utilisée pour les temps de repos des 2-5 ans.
- La salle de restauration.
- Les espaces extérieurs : cours, jardin avec structures de jeux, terrasse couverte.

Dès que la météo le permet, nous nous dirigeons régulièrement vers la plage située à quelques minutes à pieds. Durant l'été des activités baignades sont proposées, encadrées par un animateur qualifié disposant du brevet de surveillant de baignade.

A Poulpry nous disposons de trois salles d'activités :

- 1 grande salle omnisports
- 1 dojo
- 1 salle multi activités

La sécurité

Les familles doivent rester à l'extérieur du bâtiment (accès uniquement au hall d'entrée à Poulpry).

A Kernevez un visiophone permet aux parents de se signaler pour les arrivées et les départs des enfants.

L'équipe d'animation

Durant l'année 2023-2024 l'équipe se compose :

- 1 responsable du service enfance jeunesse
- 1 directrice d'ALSH et 1 adjoint (BAFD)
- 4 animateurs (BAFA, BPJEPS ou CAP Petite Enfance)

L'équipe d'animation est étoffée durant l'année suivant les besoins par des animateurs qualifiés. Nous accueillons également des stagiaires BAFA durant les vacances.

Le rôle de l'équipe est d'animer des temps d'activités variés et adaptés aux enfants. Elle partage ses connaissances tout en aidant l'enfant à s'investir dans ce qu'il fait et à devenir autonome. L'animateur est un repère pour l'enfant. Il doit être identifiable par tous (trombinoscope affiché durant l'été), apporter plaisir et sécurité aux jeunes, tout en respectant la réglementation des accueils collectifs de mineurs et le projet pédagogique de la structure.

Durant les vacances les animateurs travaillent en général en binôme auprès du même groupe d'enfants. Les binômes et les groupes changent régulièrement pour que les enfants puissent avoir contact avec tous les animateurs de la structure.

Des agents municipaux se chargent de la mise en place et du service des repas. Nous faisons appel à une société de restauration, les repas sont réchauffés sur place.

Déroulement d'une journée type

De 7h30 à 9h30 : garderie. Accueil des enfants et de leurs parents par un animateur. Temps de jeu libre (dessin, lecture, jeux de société, dinette, jeux de construction...). Les animateurs sont à la disposition des enfants suivant leurs demandes.

De 9h30 à 11h30 : temps d'activité

- Appel des enfants inscrits.
- Récapitulatif du programme de la journée, du menu, des informations diverses, petite histoire pour les petits...
- Les enfants sont répartis par groupes d'âges (2-5 ans, 6-7 ans et 8-12 ans), suivant les effectifs.
- Pour les plus petits dont la capacité d'attention est limitée, plusieurs ateliers et jeux sont proposés dans la matinée.

De 11h30 à 12h00 : temps de préparation avant le repas.

- Temps libre en extérieur quand la météo le permet.
- Passage aux toilettes.
- Lavage des mains.

12h00 : départ des enfants présents uniquement le matin (mercredi).

De 12h00 à 13h00 : temps de repas à la cantine.

- Repas en petits groupes
- Le service est assuré par l'équipe d'animation.
- Les animateurs incitent les enfants à goûter à tous les aliments.
- Les enfants aident les animateurs pour débarrasser les tables.

Pour les 2-5 ans

De 13h00 à 15h00: temps de sieste.

- Chaque enfant a un couchage individuel. Des couvertures et oreillers sont fournis pour ceux qui le souhaitent.
- Ce temps de repos est indispensable pour permettre aux plus petits de faire une pause. Il est important de respecter le sommeil de chacun.
- Le réveil se fait de manière échelonnée, les enfants qui ne dorment pas peuvent rejoindre le groupe des plus grands pour le temps calme.

Pour les 6-12 ans

De 13h00 à 14h00 : temps calme dans la salle d'accueil.

- Ce moment de calme est indispensable pour le respect du rythme de l'enfant et permettre de se ressourcer pour retrouver de l'énergie pour les activités de l'après-midi.
- Lors de ce temps calme, les enfants peuvent lire, dessiner ou discuter tranquillement.

De 14h00 à 16h00 : temps d'activités.

De 16h00 à 16h30 : temps libre

De 16h30 à 17h00 : goûter (fourni par l'ALSH).

17h00-17h30 : rangement du goûter et préparation avant le départ.

De 17h30 à 19h00 : garderie.

- Départ échelonné des enfants.
- Temps de jeux libres avec le matériel mis à disposition (jeux de société, feuilles et crayons, jeux d'imitation ou de construction ...). Les animateurs sont à la disposition des enfants qui le souhaitent.

19h00 : fin de journée.

- Tous les parents doivent avoir récupéré leurs enfants à 19h00 au plus tard. Pour des questions d'organisation il est indispensable de respecter cet horaire.

Durant l'été, dès que la météo le permet, des baignades sont organisées à la Plage du Trez, encadrées par nos animateurs qualifiés surveillant de baignade.

Des sorties à la journée ou demi-journée sont régulièrement proposées, notamment durant les vacances.

Les moyens de communication

L'inscription est obligatoire pour que nous puissions accueillir votre enfant.

Depuis janvier 2024, toutes les demandes de réservation passent par le portail famille.

Après avoir rempli une fiche d'inscription, les familles reçoivent leurs identifiants pour gérer elles-mêmes leurs demandes de réservation en ligne.

Vous pouvez joindre le service enfance jeunesse au 02 98 57 05 46 ou par mail enfance@benodet.fr

Les moyens d'évaluation

Le projet pédagogique est un document élaboré par l'équipe d'animation qui se doit d'être vivant. Avant les vacances nous nous retrouvons pour un temps d'échanges et de préparation. C'est l'occasion de créer du lien entre tous les membres de l'équipe d'animation et de s'assurer que nous portons les mêmes valeurs que nous voulons transmettre aux enfants.

Chaque soir les animateurs sont à la disposition des parents pour faire le bilan de la journée et répondre à leurs questions. Ces moments d'échange privilégiés sont importants pour récolter l'avis des parents sur notre fonctionnement et ajuster si nécessaire nos pratiques afin de continuer à proposer un service de qualité.

A la fin de chaque période un écrit est réalisé par la responsable du service enfance jeunesse. Des commissions enfance jeunesse ont lieu plusieurs fois dans l'année et permettent d'échanger avec les élus sur le fonctionnement de la structure.

Ce projet pédagogique est valable pour l'année 2023-2024 et après évaluation il sera réécrit pour la période suivante.